



**AVENANT 2 à la CONVENTION d'OBJECTIFS RELATIVE A L'AIDE
A LA GESTION LOCATIVE conclue en partenariat avec l'
ASSOCIATION ...**

Année 2016

VU la convention départementale de partenariat avec l'association ... validée en Commission Permanente le 11 juillet 2014 et signée le ..., et l'avenant n° 1 validé en Commission Permanente le 3 juillet 2015 et signé le ...,

VU la délibération de la Commission Permanente du ...

Entre

Le Département du Haut-Rhin, représenté par le Président du Conseil départemental, Monsieur Eric STRAUMANN, dûment autorisé à signer le présent avenant, ci-après désigné le Département, d'une part,

Et

L'Association ... représentée par son responsable légal ..., ci-après dénommée "l'Association",

Il est convenu ce qui suit :

Préambule

Par convention du ... les parties ont défini les modalités de partenariat avec l'association ... Celles-ci porte pour partie sur le financement de l'aide à la gestion locative.

Cet avenant précise les modifications relatives aux montants annuels de subvention du Département (FSL) à l'action portée par l'association.

Article 1er :

L'article 2 de la convention du 12 décembre 2014 de partenariat, modifié par l'avenant n° 1 du, avec l'Association ... (Montants des subventions départementales) est remplacé à la dernière phrase par les dispositions qui suivent :

Article 2 – Montants des subventions départementales

Au titre de l'année **2016**, l'Association bénéficie d'une subvention annuelle maximale prévisionnelle d'un montant de ... Cette somme est prélevée sur le budget du FSL géré par la Caisse d'Allocations Familiales qui assure la gestion financière et comptable par délégation. Cette somme correspondant à la gestion de ... logements par an.

Ce second avenant clôt au 31 décembre 2016 la convention conclue le ... avec l'association ... au titre de l'Aide à la Gestion Locative.

Article 2 :

Toutes les autres dispositions de la convention du ... demeurent inchangées

Fait en 2 exemplaires originaux, à COLMAR, le

Pour l'Association
...

Pour le Département du Haut-Rhin,
Le Président du Conseil départemental

...

Eric STRAUMANN